

---

## 2. L'APPROCHE IMMERSIVE EN FRANÇAIS

---

Dans un Programme d'immersion française, la totalité ou la majeure partie des cours, à l'exception du cours English LA-Immersion, sont dispensés en français, par des enseignants ayant une maîtrise de cette langue, aux élèves qui ne connaissent pas ou très peu la langue française au moment de leur entrée au Programme. L'approche immersive permet un apprentissage actif et pratique du français par l'entremise de l'apprentissage des disciplines scolaires.

Le Programme d'immersion française offre également un milieu scolaire privilégié permettant à l'élève de vivre en français, le français étant la langue d'administration et de communication à l'intérieur du Programme.

### 2.1 LES BUTS DE L'APPROCHE IMMERSIVE

L'approche immersive vise, outre la maîtrise de la langue anglaise, le développement des compétences langagières dans la langue française : les élèves pourront ainsi communiquer dans ces deux langues tant au plan personnel que professionnel (Association canadienne des professeurs d'immersion, 1994). De plus, l'approche immersive favorise une ouverture sur la francophonie et sa diversité culturelle.

Au Manitoba, le Programme d'immersion française est reconnu Programme officiel, depuis 1995, par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Au-delà de ses dimensions langagières et culturelles, le Programme vise le développement « [d]es compétences scolaires, [d]es habiletés personnelles, sociales et professionnelles et [d]es qualités dont les futurs citoyens auront besoin pour diriger leur vie, réaliser leur potentiel individuel et apporter une contribution valable à la vie économique, sociale et culturelle du Manitoba » (*Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation : Les bases de l'excellence*, 1995 : 7).

En immersion, les élèves acquièrent la langue française et, en même temps, les résultats d'apprentissage découlant de l'apprentissage essentiel tel qu'énoncé par le Ministère, en 1995, dans le document intitulé *Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation : Les bases de l'excellence*.

---

## 2.2 LES FONDEMENTS DE L'APPROCHE IMMERSIVE

L'approche immersive intègre l'enseignement de la langue et celui des contenus de matières scolaires. En immersion, en effet, le français est à la fois *véhicule d'apprentissage* et *objet d'apprentissage*.

### 2.2.1 La langue française, véhicule d'apprentissage

En immersion, la langue est véhicule d'apprentissage de savoirs liés aux différentes matières scolaires. L'enseignement de la langue et l'enseignement des contenus de matières scolaires sont ainsi intégrés et la langue française est perçue sous sa fonction de véhicule d'information. De plus, ce travail favorise chez l'élève le développement d'une compétence langagière qui lui permet d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive, de construction du savoir en observant, en explorant, en résolvant des problèmes et en intégrant à ses connaissances de nouvelles informations sur le monde qui l'entoure et sur les langues.

Par ailleurs, la définition de l'immersion met de l'avant la préoccupation du développement langagier, transversalement aux disciplines scolaires : l'ensemble du curriculum est ainsi posé et vécu comme un lieu d'apprentissage langagier. Dans cette perspective, il est impératif de fixer, dans les disciplines scolaires autres que la langue elle-même, des objectifs langagiers qui dépassent un apprentissage fortuit. Pour ce faire, il faut accorder une attention particulière aux modalités que revêt l'intégration de l'enseignement de la langue à l'enseignement du contenu disciplinaire. Cette attention portée au développement langagier conduit les enseignants à une double préoccupation : faire travailler les élèves selon les modalités les plus appropriées au développement langagier et planifier les interventions pédagogiques en respectant les considérations spécifiquement disciplinaires.

---

## 2.2.2 La langue française, objet d'apprentissage

La langue est aussi objet d'apprentissage. Chaque matière scolaire a en effet un vocabulaire qui lui est propre et une façon spécifique d'utiliser la langue. Ces caractéristiques langagières particulières à un domaine donné de contenu sont identifiées par les enseignants et intégrées à l'enseignement des contenus des matières.

Par ailleurs, la pratique de la langue dans l'ensemble des disciplines scolaires, aussi significative soit-elle, n'est en elle-même qu'une condition nécessaire mais non suffisante à son apprentissage. Elle doit s'accompagner d'une instrumentation de l'élève sous forme de stratégies, de connaissances et de techniques.

Les objectifs langagiers se répartissent en deux catégories :

- les *objectifs langagiers obligatoires* (Genesee, 1992) pour l'apprentissage de la matière : les habiletés langagières à développer sont celles dont les élèves ont besoin pour comprendre un domaine donné de contenu, en parler, se l'approprier et le maîtriser. Ces habiletés obligatoires pour l'apprentissage de ce domaine sont aussi bien des structures (lexicales, grammaticales et textuelles) que des fonctions langagières qui correspondent à des besoins d'information, d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique
- les *objectifs langagiers compatibles* (Genesee, 1992) susceptibles d'être atteints par l'apprentissage de la matière : les habiletés langagières compatibles, non nécessaires à la réussite de l'apprentissage d'un contenu, sont enseignées et apprises dans un contexte donné de contenu, car cette contextualisation de l'apprentissage apporte de nouveaux éléments lexicaux, grammaticaux et discursifs. Ces objectifs mettent également de l'avant des stratégies de communication.

Le fait d'intégrer les habiletés langagières compatibles et les habiletés langagières obligatoires à l'enseignement des contenus de matières scolaires offre aux élèves la possibilité d'augmenter les occasions d'apprendre la langue (Genesee, 1992).

---

## 2.3 DES IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES IMPORTANTES

Quelques implications pédagogiques importantes, de nature différente et intervenant à des niveaux différents, découlent des fondements de l'approche immersive.

### 2.3.1 Le contexte et le milieu scolaire

L'élève acquiert la langue principalement en la pratiquant dans trois ordres de communication : orale, écrite et médiatique. Bref, l'élève acquiert la langue en étant en interaction avec son environnement. C'est donc dans un environnement linguistique riche, composé de situations de communication signifiantes et centrées sur une variété de tâches authentiques, que l'élève parvient à utiliser la langue pour répondre à des besoins d'ordre scolaire, personnel et social.

Le milieu dans lequel se déroule l'acquisition du français joue un rôle important : l'école d'immersion et le centre d'immersion (voir ci-après, section 3.3) offrent un milieu scolaire privilégié permettant à l'élève de vivre en français. L'importance accordée au milieu scolaire relève du fait que la majorité des élèves d'immersion au Manitoba n'ont que peu ou pas de contact avec le français en dehors du cadre scolaire; les situations de communication en français en contexte scolaire doivent donc être maximisées. L'élève placé dans un tel milieu d'apprentissage a l'occasion d'entendre le français et de le parler avec divers interlocuteurs (membres du personnel, direction de l'école, etc.) dans une variété de situations de communication naturelles et authentiques.

Une fois la scolarisation terminée, il revient à chaque diplômé, quel que soit son niveau de compétence en français, de maintenir et de développer le degré de bilinguisme acquis. Cet acquis n'est ni stable ni permanent; il dépend de la fréquence de l'utilisation de la langue française, de la richesse des expériences langagières et de l'attitude de l'élève envers le bilinguisme.

---

### 2.3.2 La langue et la culture

L'élève en immersion, en étant sensibilisé aux facettes de la vie culturelle francophone, prend davantage conscience de son identité culturelle. La dimension culturelle des expériences vécues par l'élève dans son milieu familial et dans son réseau social et celle du cours English LA-Immersion revêt ainsi un sens plus marqué.

À l'intérieur du Programme d'immersion française, les résultats d'apprentissage des programmes d'études en immersion sont congruents avec ceux du Programme anglais. Certaines stratégies pédagogiques utilisées en immersion peuvent être différentes de celles en usage dans le Programme anglais, mais l'élève développe quand même des habiletés, des connaissances et des attitudes semblables à celles de son homologue, tout en développant des compétences langagières dans la langue française et une prise de conscience de la vie culturelle francophone.

Il est très difficile de séparer, dans l'acquisition d'une langue, la dimension langagière de son volet culturel. L'élève en immersion est ainsi sensibilisé à la vie culturelle francophone, d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'aux pratiques culturelles en usage dans la francophonie. L'acquisition d'une deuxième, voire d'une troisième ou d'une quatrième langue, est vue comme une plus-value à la fois linguistique, personnelle et sociale. Il faut donc s'assurer de dépasser l'apprentissage strictement instrumental de ces langues pour concevoir l'acquisition d'une autre langue comme un élargissement d'horizons culturels, comme un enrichissement personnel, comme une ouverture sur l'autre.